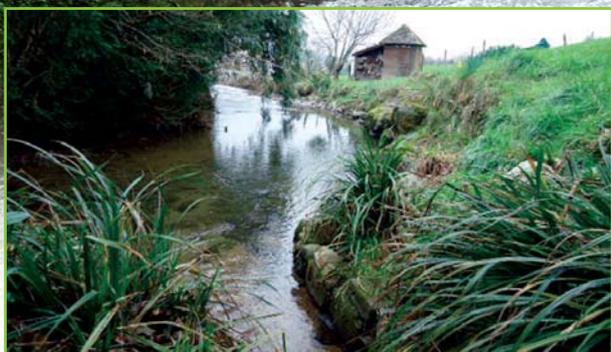


# Le Virgou à Arette



**C**et affluent du Vert traverse la commune d'Arette pour former un parcours d'environ 600m abritant une population de truites farios, vairons et goujons... idéal pour le jeune pêcheur !

Outre les empoisonnements réguliers de truites permettant de préserver la qualité de pêche, de nombreux aménagements piscicoles ont été effectués dans le but d'améliorer l'habitat de ce ruisseau : caches à poissons, diversification des écoulements, végétalisation des berges...



Le Virgou sur sa partie aval

**Les premiers mètres du parcours sur la partie aval**, en amont du pont d'Oscaby, sont constitués par des radiers qui alternent avec des plats courants. La lame d'eau est faible et les abris peu nombreux. Une pêche discrète est recommandée pour traquer les truites postées en amont des radiers.

En remontant le Virgou, le parcours borde une scierie.

Le long de cette scierie la rivière a un aspect plus torrentueux, la roche mère affleure à de nombreux endroits et crée des petits seuils qui diversifient les écoulements. Les fosses sont nombreuses mais l'eau très claire.

**En amont du seuil de la scierie** la retenue d'eau offre de beaux abris aux poissons, surtout en rive droite. La pêche peut s'effectuer au bouchon en laissant dériver doucement la ligne le long de la bordure.

Puis, le long de l'école, la rivière se rétrécit. Les écoulements sont dirigés vers la rive droite et creusent la berge, ce qui offre aux truites

de nombreuses caches. N'hésitez pas à faire dériver votre ligne tout au long de cette berge !

**Plus en amont**, au niveau de l'aire de pique-nique, la rivière a été aménagée pour augmenter la capacité d'accueil. Des épis déflecteurs et de nombreux blocs ont été placés dans le cours d'eau afin de créer des caches pour les poissons. Les nombreux abris formés offrent de nombreux coups à pêcher durant les périodes de hautes eaux (de préférence au toc).



Vue sur la partie intermédiaire, à gauche l'aire de pique nique

**Le parcours s'achève en amont du pont** de la route départementale. Un petit seuil en béton crée une retenue facilement pêchable au bouchon. Celle-ci abrite de nombreux poissons mais il convient d'être très discret pour pouvoir les leurrer !



Partie de pêche en amont du parcours

# Le Virgou à Arette

## Accès et stationnement

Au cœur d'Arette, un sentier permet de longer tout le parcours en rive droite et d'accéder facilement au ruisseau. Une passerelle a également été installée pour traverser le ruisseau et accéder à la rive gauche (à proximité du moulin). Des stationnements et tables-bancs ont été créés à proximité de cette passerelle (150m derrière la mairie).

## Réglementation

- Le parcours est réservé aux jeunes (- 14ans).
- 10 truites/jour/pêcheur.
- Taille minimale de capture : 18cm.



## Les poissons



L'espèce reine du parcours est la truite fario. Outre les poissons sauvages, des empoisonnements réguliers sont réalisés par l'AAPPMA. Ce parcours est en effet fréquemment utilisé pour des animations autour de la pêche !

Par ailleurs, de nombreux vairons peuplent ce parcours. Excellent "sauve bredouille", il convient très bien aux jeunes souhaitant débiter la pêche sans trop de difficultés.

## Les techniques

Ce parcours réservé aux jeunes a le mérite d'être parfaitement aménagé pour pêcher depuis le bord. Une paire de basket et une grande canne feront parfaitement l'affaire pour débiter sur ce parcours. Les coulées pourront être pêchées en faisant dériver ses appâts naturels (excellent exercice pour démarrer !). Les grands plateaux en amont des retenues sont à prospecter au bouchon ou aux leurres (type cuillère). Pour les plus jeunes, la pêche des petits poissons blancs, peut s'avérer efficace !

Contacts :  
**AAPPMA la Gaule Barétounaise et des Verts**  
Mairie d'Arette  
64 570 ARETTE

Renseignements complémentaires auprès de :  
**Office de Tourisme d'Arette**  
Tel. 05 59 88 95 38  
[www.lapierrestmartin.com](http://www.lapierrestmartin.com)

[www.peche64.fr](http://www.peche64.fr)

